



Dossier *Le nouveau logo*



L'URBANISME :
guide des démarches



LE PORTRAIT :
*Vanessa Jarny,
agent des espaces verts*

La Rabat'infos

Mai 2021 - N°110



Edito

1 / Le mot du Maire

Conseils municipaux

2 / Conseils municipaux

3 / Spécial budget

Flash commissions

5 / CME, Voirie

6 / Urbanisme : guide des démarches

8 / Infos, presse, communication : le nouveau logo

Vie locale et associative

10 / Information mairie, concours photo

11 / Portrait : Vanessa Jarny

12 / Mieux-être

13 / Rencontre : Yannick Bestaven

14 / Sport

16 / Résidence du Parc

Santé

17 / Don du sang

Infos pratiques

18 / Horaires et coordonnées diverses

Prochaine distribution du Rabastos Infos deuxième quinzaine de Septembre 2021

Remise des articles pour le prochain bulletin d'information par mail à lerabastos@gmail.com

Facebook : les personnes qui souhaitent publier des informations sur la page « Commune de La Rabatelière » peuvent les transmettre par mail à maud.callaud@gmail.com ou par Messenger.

 Rabatelière

contact@larabateliere.fr

www.larabateliere.fr

02 51 42 22 01

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi :

9h00 à 12h30

En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à appeler le
secrétariat

Directeur de publication : Jérôme Carvalho, membres de la commission Info, presse, communication - Depot légal Mai 2021 Tirages 480 ex.

Crédits photos : Mairie de La Rabatelière, Associations de La Rabatelière, La Résidence du Parc, ComCom St fulgent-Les Essarts.

Maquette et réalisation : Webcreatif, Laurence Lebreton - Impression : Go impression - St Georges de Montaigu



Cela fait un an que nous sommes élus et installés à la Mairie, mais également un an que nous devons faire face à une crise sanitaire. Après un premier confinement qui a bouleversé nos habitudes en nous mettant tous à l'arrêt, une deuxième vague est arrivée à l'automne, synonyme de confinement pour certains ou de couvre-feu pour d'autres. Une troisième vague pour ce printemps est actuellement en cours. Ces termes font désormais partie de notre quotidien.

Cette crise nous offre la possibilité de réfléchir à des gestes plus simples et plus mesurés dans notre quotidien. Ensemble, nous devons nous développer de façon plus vertueuse et plus respectueuse de l'environnement.

Ayons un discours et un comportement entre nous positif. Restons optimiste et avançons ensemble. Construisons de nouveaux projets ruraux et plus proche de notre façon de vivre !

Nous avons la chance de vivre en milieu rural. La Rabatelière est une commune vendéenne, comme beaucoup d'autres qui a ses codes, son calme, ses habitudes et ses habitants. Nous rencontrons parfois quelques comportements qui ne correspondent en rien avec notre savoir-vivre historique. La Mairie est à vos côtés pour toutes vos demandes afin de trouver des solutions, mais comme on dit, s'il n'y a pas de solutions, c'est peut-être parce qu'il n'y a pas de problèmes !

Concernant l'urbanisme, quelques rappels sur les différentes obligations et règles d'urbanisme vous seront fait dans les pages de ce nouveau Rabat' infos.

Nous vous annonçons également la fin des travaux et de la commercialisation des derniers lots sur le lotissement des coteaux. En attendant le prochain lotissement dans le champ de La Prée, quatre terrains en lieu et place des anciens terrains de tennis vont voir le jour courant 2021.

La restauration scolaire ne pourra pas être prise par la commune pour le mois de septembre, compte tenu de la complexité du dossier. Une création de service pour janvier 2022 avec un accompagnement de l'OGEC devrait être plus plausible.

La mise en place du plan budgétaire pour cette nouvelle année a été voté. Premier plan pour notre nouvelle équipe accompagnée par M. SCHMITT : un plan qui prend en compte le remboursement anticipé d'un prêt d'investissement afin d'en limiter les coûts.

Un budget de fonctionnement à la hausse. C'est le choix que nous avons fait en mettant en place plus de travaux en régie. Des charges administratives également à la hausse avec une nouvelle gestion du cimetière, la restauration scolaire qui arrive, la dématérialisation de l'urbanisme et l'étude du nouveau lotissement.

Vous l'aurez peut-être remarqué également, une nouvelle tête est apparue parmi nous. Vanessa JARNY nouvelle employée communale aux espaces verts à intégrer notre commune en lieu et place de Teddy MILLASSEAU, parti sur la commune de Saint André Goule d'Oie. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Une nouvelle équipe, une nouvelle dynamique et également un nouveau logo. Ce logo représente notre fameuse merlette, extraite de notre blason, symbole de La Rabatelière, de façon plus simplifié, plus identifiable et plus moderne !

Vous souhaitant bonne lecture de ce nouveau Rabat' info.

Jérôme CARVALHO

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FÉVRIER 2021

VALIDE Budget principal – remboursement anticipé de prêt qui avait été autorisé par délibération n°DEL2020-22, le 09 mars 2020. Le remboursement devra être effectif au 1^{er} avril 2021.

- Capital remboursé par anticipation : 160 247.54 €
- Montant de l'indemnité de remboursement anticipé : 3 594.47 €

AUTORISE le paiement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021

Afin de permettre la réalisation d'investissements avant le vote du budget, le Conseil Municipal, décide, d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater des dépenses d'investissement pour 2021 dans l'attente du vote du budget dans la limite du quart des crédits ouverts à l'exercice précédent, non compris les crédits s'afférents au remboursement de la dette.

FUSION des régies photocopies et salle polyvalente

Suite à la clôture du budget salle polyvalente, il convient de fusionner cette régie avec celle du budget principal (photocopie).

SUBVENTION OGEC – Demande de subvention exceptionnelle

Après étude, le conseil municipal décide de valider la demande de subvention exceptionnelle faite par l'OGEC, au titre de l'année 2019/2020, d'un montant de 10 586.28 €. Cette subvention exceptionnelle n'impactant pas les subventions qui seront votées fin mars.

MODIFICATION Lotissement Les Coteaux : modification parcellaire

Le constructeur du lot n°13 a empiété d'un mètre carré sur le lot n°14. Une régularisation est nécessaire, les coûts étant à la charge du constructeur du lot n°13.

APPROBATION du rapport de la CLECT de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts

Monsieur le Maire a présenté le rapport de la Commission Locale d'Évaluations des Charges Transférées (CLECT) : créée entre la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts, et ses communes membres, dont la mission est d'évaluer les montants des transferts de charges.

Le conseil municipal décide de valider ces conclusions sur l'évaluation des charges transférées concernant les compétences suivantes :

- Subvention à l'association ADMR
- Terrain de football situé sur la commune des Brouzils
- Salle de sport de Saint-André-Goule d'Oie – Saint-Fulgent

DECEMBRE 2020, JANVIER 2021

- Bornage anciens terrains de tennis / SELARL MORINIÈRE / 85000 / 1 625 €
- Réfection de 2 passages piétons rue de l'Espérance / MARQUALIGNE / 44190 / 370 €
- Panneaux directionnels « Cabinet infirmier » et « Commerce alimentaire » / SELF SIGNALISATION / 35510 / 955.14 €
- Etude de sol Lot. Les Coteaux – loi ELAN / GEOTECHNIQUE / 84918 / 2 080 €
- Réparation poteaux incendie / VEOLIA / 85000 / 188.10 €
- Trottoirs – rue des Coteaux / SOFULTRAP / 85250 / 6 487 €
- Vêtements travail / POUSSARD / 79220 / 838 €
- Plantes bi-annuelles / NICOU / 85140 / 151.75 €
- Remise à jour devis nettoyage VMC bâtiments communaux / RP Ouest / 85260 / 900 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

DELEGATION DE POUVOIRS : du conseil municipal au Maire

Le conseil municipal décide de donner plus de délégations de pouvoirs au Maire afin de faciliter certaines procédures qui, dans le cas contraire, ne pourraient être gérées qu'après délibération du conseil municipal. Par exemple : droit de préemption dans la limite de 70 000 €, droit de réaliser une demande de ligne de trésorerie ou d'emprunts dans certaines conditions, pouvoir d'accepter des dons et legs,...

REPRESENTANTS de la commune au sein de l'École privée Notre Dame de la Salette

L'école privée « Notre Dame de la Salette » de la commune de La Rabatelière est sous contrat d'association avec la municipalité. Maud CALLAUD, Sandrine CARDINAUD, Audrey GUERRIER et Florian MERIEAU sont nommés représentants du conseil municipal à l'organe de cet établissement pour délibérer sur le budget des classes.



REFUS DE PREEMPTER

16/12/2020 / DEC2020-10 / Décision du maire n°DEC2020_10 portant renonciation à préempter les parcelles cadastrées C 942. 944 et 945, sises rue des Moulins

09/03/2021 / DEC2021-01 / Décision du maire n°DEC2021_01 portant renonciation à préempter les parcelles cadastrées C 902, sise 10 rue des Quatre Vents

DEMANDE de subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local

Dans le cadre du soutien de l'Etat à la rénovation des bâtiments des collectivités territoriales, la commune fait une demande de Dotation auprès des services de la Préfecture pour des travaux de rénovation énergétique au niveau des ateliers municipaux. La demande de financement faite auprès de la préfecture est d'un montant de 20 748.90 €, soit 80% du coût total des travaux (25 936.13 € TTC).

REMBOURSEMENT de la ligne de trésorerie

Une ligne de trésorerie de 300 000 € a été ouverte en 2019. La municipalité rembourse 100 000€ en ce début d'année 2021.

GROUPEMENT de commandes de papier

Afin d'optimiser les dépenses en matière de papier, le conseil municipal opte pour un groupement de commande au niveau de la Communauté de communes. Les 4 dernières années, un groupement de commande avait déjà été réalisé.

FEVRIER, MARS 2021

- Filets basket et hand / ADEQUAT / 26003 / 105.46 €
- Plantations / MARMIN / 85140 / 159 €
- Formation autorisation de conduite – engins de chantier – Vanessa / SAFE / 85140 / 183.33 €
- Panneaux signalétique / SELF SIGNAL / 35510 / 375.60 €
- Reliures des registres des délibérations et des arrêtés municipaux / FABREGUE / 87500 / 303.00 €
- Filtres VMC périscolaire et salle polyvalente / AMIAUD / 85260 / 273.60 €
- Réparation fuite Husqvarna / FONTENEAU / 85250 / 393.41 €
- Regard télécom et eau potable – Lot. Les Coteaux / FRANS BONHOMME / 37302 / 367.72 €
- Remplacement préparateur eau chaude – salle de sports / ETR / 85250 / 10 889.81 €

SPECIAL BUDGET

Le budget 2021 a été voté le 29 mars 2021 par le conseil municipal et peut-être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie, aux heures d'ouverture des bureaux.

Ce budget a été réalisé par la Commission Finances sur les bases de la prospective financière de la commune allant de 2021 à 2025 et en tenant compte des années précédentes.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes avec la section de fonctionnement ; de l'autre la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire, la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un nouvel emprunt.

Participation communale 2021

Montant fixé par le conseil municipal :

- Ecole privée Notre Dame de la Salette :
439 € / élève en élémentaire (76 élèves)
924 € / élève en maternelle (30 élèves)
- Ecole des Tilleuls, Les Brouzils :
714, 52 € / élève (1 élève)
- Ecole Jules Verne, Chavagnes en Paillets :
700 € / élève (9 élèves)

Montant demandé par l'école :

- Classe Uliss, Montaigu :
281,44 € / élève (2 élèves)



Fiscalité Directe Locale : fixation des taux d'imposition 2021

Le conseil municipal a décidé de définir les taux d'imposition 2021, comme suit :

Taxe foncière bâtie	Taxe foncière non bâtie
35.26 %	45.90 %

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

769 959,16 €

INVESTISSEMENT

709 403,64 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

- LES COTEAUX

Fonctionnement

32 471,24 €

Investissement

16 171,24 €

- L'AUBEPINE

Fonctionnement

10 000,00 €

Investissement

10 3679,02 €

- DE LA PRÉE N°1

Fonctionnement

86 756 €

Investissement

86 756 €

- DE LA PRÉE N°2

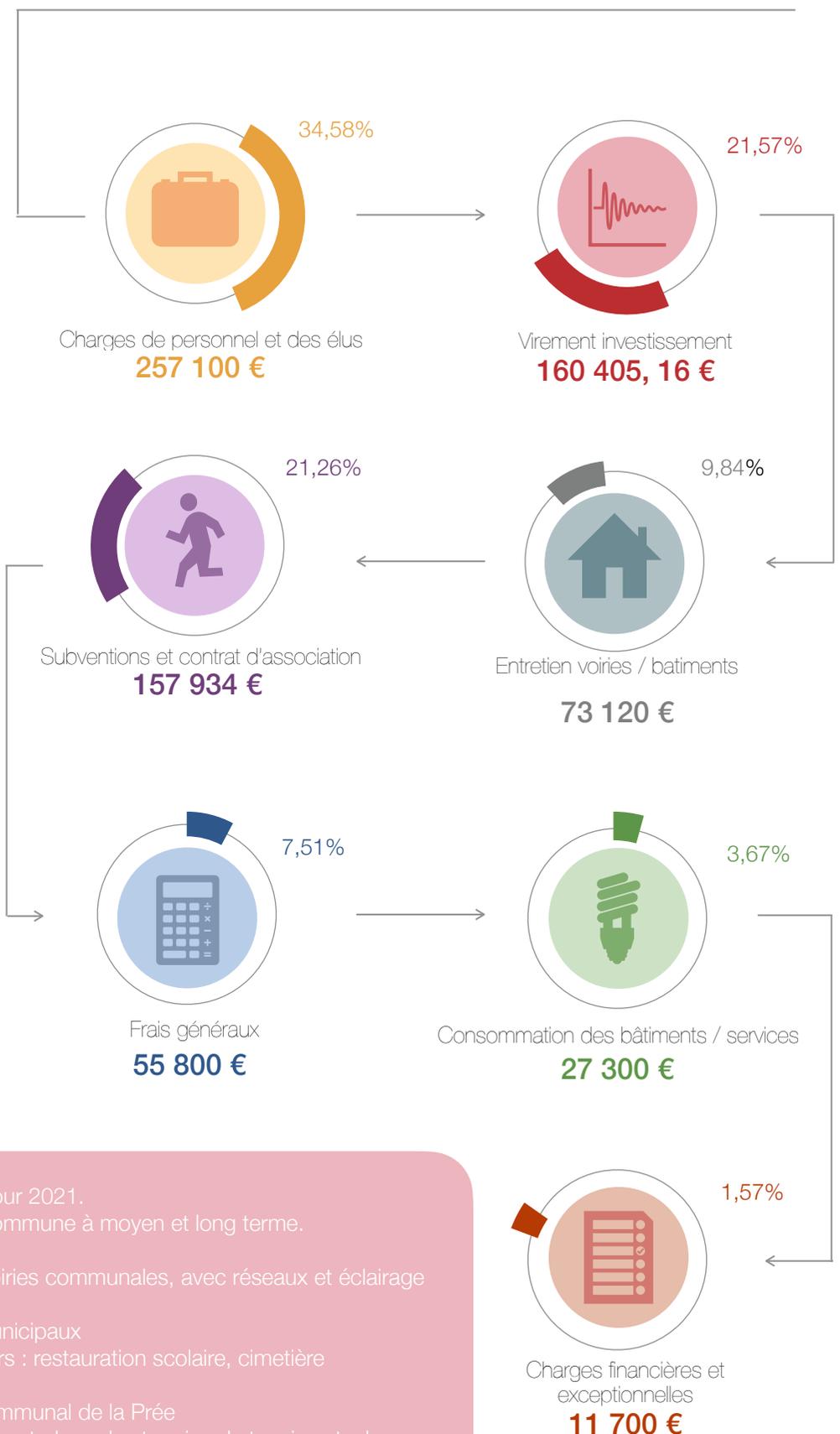
Fonctionnement

52 828 €

Investissement

52 828 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PRÉVUES AU BUDGET 2021



De nouveaux projets d'investissement pour 2021.

Cette section est liée aux projets de la commune à moyen et long terme.

Principaux projets de l'année 2021 :

- Programme de réfection de diverses voiries communales, avec réseaux et éclairage public
- Rénovation énergétique des ateliers municipaux
- Acquisition de nouveaux logiciels métiers : restauration scolaire, cimetière
- Réalisation d'un nouveau site internet
- Lancement du nouveau lotissement communal de la Prée
- Réalisation de 4 terrains viabilisés en lieu et place des terrains de tennis actuels
- Démoussage de la toiture de la salle de sports

440 000 € sont inscrits au budget pour financer ces diverses opérations. A noter qu'un prêt pourra être réalisé pour les dépenses afférentes au futur lotissement, afin de créer une avance de trésorerie pour les travaux, dans l'attente de la vente des lots.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La résidence du Parc a accueilli les enfants du CME pour mardi gras. Les enfants déguisés sont arrivés au son de musiques brésiliennes et de danses improvisées, ils ont joué en extérieur au jeu du bérêt et de la gamelle devant les résidents qui avaient mis leurs masques de carnaval pour l'occasion, les bottereaux et le jus de pomme ont récompensés les jeunes de leur animation de l'après-midi.



VOIRIE, BATIMENT

Lotissement des Coteaux : les travaux de voirie sont terminés ainsi que l'aménagement paysagé. Un sentier a été créé pour relier le parking de la Fragonnette à la rue des Coteaux. Les trottoirs et l'éclairage sont également finis.

Le lotissement de la Prée va bientôt voir le jour. Les personnes intéressées pour la réservation d'une parcelle, peuvent se faire connaître en mairie.



URBANISME

Lotissement

Le Conseil Municipal a acté le fait de se séparer des 2 terrains de tennis pour en faire 4 terrains viabilisés. Associé au futur lotissement de La Prée, cela répond à une densification du centre bourg, actuellement imposée aux communes. De plus, les terrains auraient été isolés entre les nouvelles parcelles, les propriétés actuelles et la maison de vie.

Déjà de nombreuses personnes se sont préinscrites et nous nous en réjouissons. Les actions et démarches vont devoir s'accélérer.

QUELLES DÉMARCHES POUR MON PROJET D'URBANISME ?



QUELLE AUTORISATION POUR MON PROJET ?

ZOOM SUR LE PERMIS DE CONSTRUIRE ET LA DÉCLARATION PRÉALABLE

Il existe différentes demandes de travaux:

- celles soumises à un permis de construire : PC
- Celles soumises à une déclaration préalable : DP

L'ensemble des formulaires de demandes d'autorisation sont disponibles sur www.service-public.fr

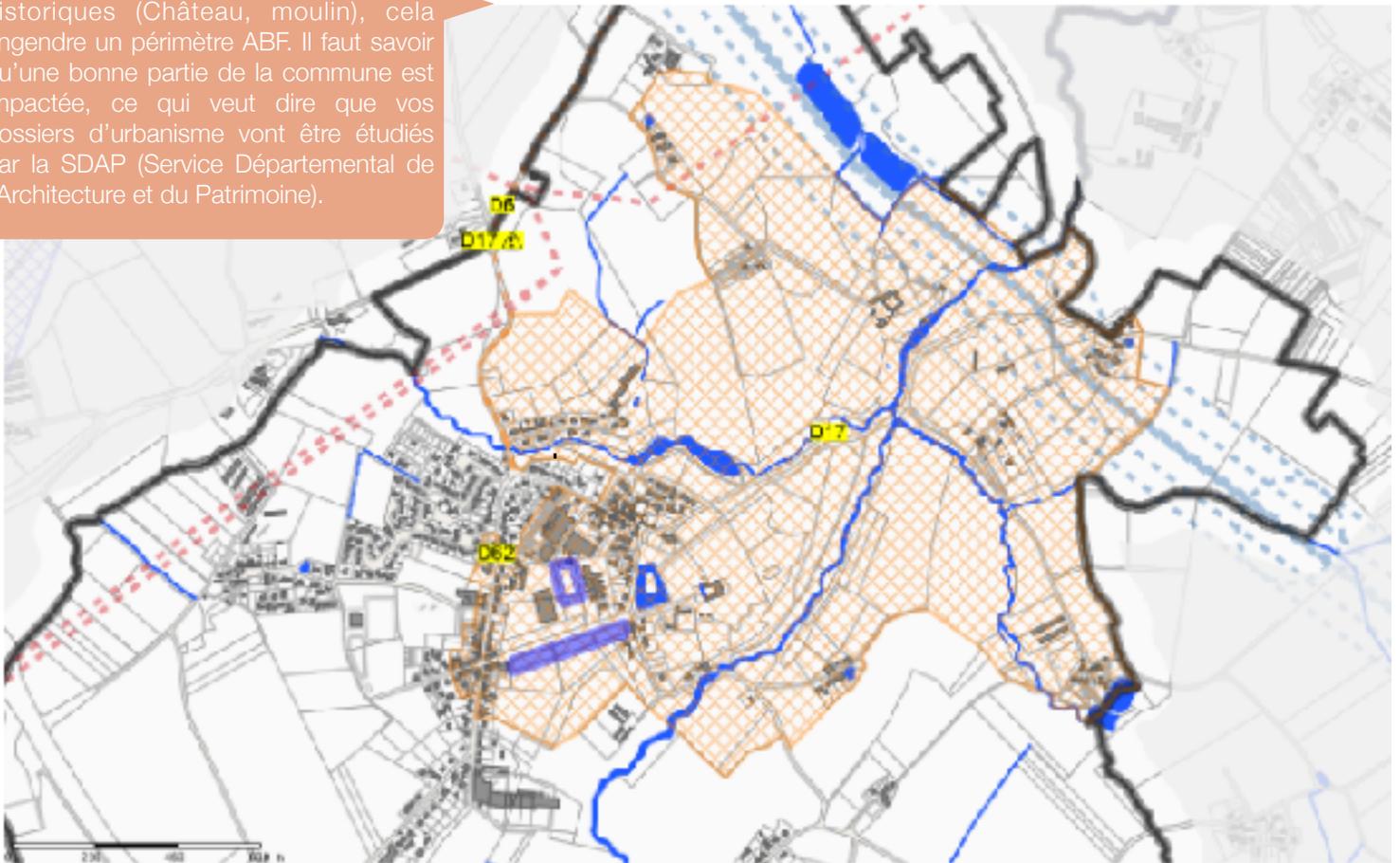


En revanche, nous remarquons de plus en plus d'infractions ! Par exemple, des dépôts de dossiers qui nous parviennent une fois les travaux effectués (17% sur le dernier semestre) ou bien des travaux réalisés sans demande préalable ou permis de construire.

Attention, des sanctions sont applicables en cas d'infraction : Amendes, destructions des travaux réalisés (deux cas ont été identifiés dans les communes voisines récemment). Nous espérons qu'il s'agit tout simplement d'un manque de connaissance de toutes ces règles d'urbanisme... et que ces petits rappels vous aideront. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Communauté de communes pour toutes questions règlementaires.

Périmètre Architecte Bâtiments de France

Notre commune est riche de monuments historiques (Château, moulin), cela engendre un périmètre ABF. Il faut savoir qu'une bonne partie de la commune est impactée, ce qui veut dire que vos dossiers d'urbanisme vont être étudiés par la SDAP (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine).



Afin d'éviter des retours négatifs, nous vous proposons de déposer un préprojet en mairie. Nous effectuerons auprès des services de la SDAP une consultation. Avec leur retour, vous pourrez ensuite réaliser les démarches auprès du service urbanisme comme stipulé sur la page suivante.

Rappel Guichet Unique

La Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts propose aux habitants du territoire plusieurs aides liées à l'habitat afin de les accompagner financièrement dans la rénovation de leur logement.

C'est une aide gratuite sur les volets techniques, administratifs et financiers pour différents projets :

Logement locatif, l'adaptation des logements (handicap, maintien à domicile), l'habitat indigne, rénovation énergétique...

Depuis le 1^{er} janvier 2021, ce guichet unique avec l'association HATEIS HABITAT est là pour aider les particuliers dans leurs projets à la fois pour obtenir les subventions de la Communauté de communes, mais également pour celles proposées par l'Etat, la Région, le Département ...

Une permanence sur rendez-vous, a lieu tous les mercredis matin de 9h à 12h30 à la Communauté de Communes.

Attention, toute demande d'aide doit obligatoirement être effectuée avant le début des travaux !

HATEIS HABITAT : Louise SECHE 06 12 71 61 05 ou 02 51 36 82 63.

INFOS, PRESSE, COMMUNICATION

La commission travaille depuis plusieurs mois à la refonte de l'identité visuelle de la commune. Plusieurs étapes ont été nécessaires à la création du logo. La première fut le choix du prestataire, de proximité avec une expérience de la collectivité. Webcreatif est une agence de communication vendéenne qui correspondait à nos critères.

Ensuite, nous avons dû mettre sur papier différentes stratégies d'objectifs et de cibles ainsi qu'une analyse du territoire. Lors de nos rencontres avec l'agence, par différents exemples, chacun a pu exprimer ses différentes envies ou répulsions. Pour nos choix graphique, nous étions unanimes : nous ne voulions pas d'un logo figuratif du village, ou de représentation rurale, qui soit trop coloré ou encore enfermé. Mais plutôt un picto simple, efficace pour l'impact et la mémorisation. Pas ou peu coloré et uniforme. Et qu'il soit aisément lisible.



Ceux que l'on a préféré :



Mais La Rabatelière en version Pau ou Paris, ce n'est pas convainquant !

~~RABATELIERE~~

~~RABATELIERE~~

Rabatelière

Là, c'est mieux !

Nous voici à la recherche de notre identité
DES SYMBOLES FORTS POUR REPRÉSENTER

- Le R de la Rabatelière ?
- La Salette ?
- Le château ?
- La campagne, le bourg et son église ?
- La merlette du blason ? Elle accompagne l'identité de la commune depuis des siècles, Le blason est le logo version médiévale.

La petite histoire...

Le blason de La Rabatelière
D'argent aux sept merlettes de sable
ordonnées 3, 3 et 1.

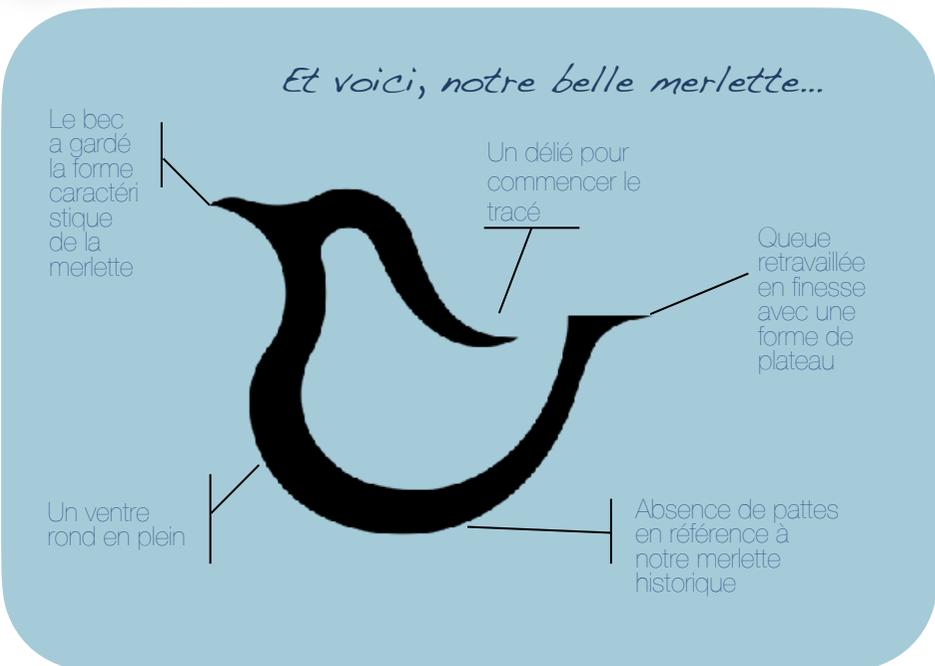
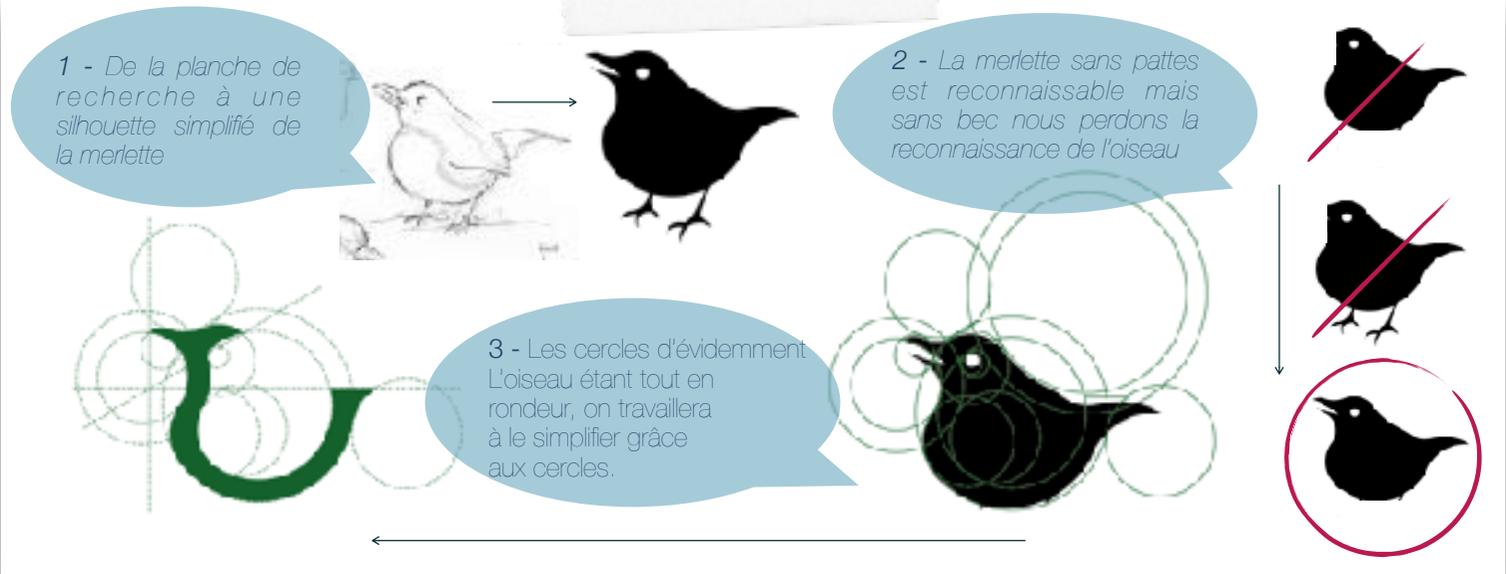
Il s'agit des armes des Bruneau de la Rabastelière fondateurs de la paroisse. Le fond « d'argent » est généralement l'attribut des Templiers, les merlettes (becs et pattes coupées) correspondent au nombre de blessures reçues au combat (7). Il y a tout lieu de penser que ces armes appartenaient déjà à Pierre Bruneau, le premier de la dynastie (en 1226).

Extrait d'une présentation réalisé par André Guilloteau



Connaissez vous notre blason ? Vous l'avez sûrement déjà vu, avec ses merlettes becs et pattes coupées ! En tant que symbole historique, la merlette fait son grand retour. Afin de garder un lien entre tradition et modernité.

Travail sur la merlette



La | Rabatelière

Il ne manquerait pas quelques choses ?

La | Ra

Et non, il est bien là !

Le logo final

La | Rabatelière

Aussi déclinable dans sa version courte !

La | Rabat'

INFOS MAIRIE

Pour les constructions neuves, hors lotissement, possibilité d'obtenir une plaque avec le numéro de votre maison en faisant une demande auprès des services administratifs de la mairie.

Recensement Citoyen :

Vous êtes nés en 2005 ! Vous devez obligatoirement venir en mairie vous faire recenser, entre la date de votre anniversaire et la fin du 3ème mois suivants. Pensez à vous munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Nuisances sonores :

Extrait de l'arrêté préfectoral n°2013/MCP/6, article 19 : Les activités de rénovation, de bricolage et de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage telles que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectuées que : Du lundi au vendredi 8h30/12h - 14h/19h, samedi 9h/12h - 15h/19h, dimanche et jours fériés 10h/12h

Concours Photo :

Etat Civil

Bienvenue à ...

- Diane Renaud Prudhomme,
le 21 Mars 2021

Ils nous ont quittés ...

- Jacqueline Gilbert, le 12 Janvier 2021
- Jeanne Levron, le 14 Janvier 2021
- Claude Fauchard, le 23 Janvier 2021
- Pierre Gautier, le 13 Février 2021
- Francine Vassalo, le 13 Février 2021

1er Concours Photo

Organisé par la commune de La Rabatelière réservé aux photographes amateurs

2 thèmes au choix

- Contreplongée

(Photo prise au ras du sol)

- Insolite

Conditions de participation :

- Photo couleur ou noir et blanc
- Deux photos maxi par thèmes et par foyer
- Date limite d'envoi 30 juin 2021
- Photos prises à La Rabatelière uniquement
- Pour la possession de la photo deux solutions, soit dépôt à l'accueil de la mairie (photo format A3/A4) soit par mail (larabateliere85250@gmail.com)

2 catégories par thèmes

- Enfants jusqu'à 14 ans
- Adultes (à partir de 15 ans)

2 prix seront remis par thèmes et par catégories, à savoir :

- 1er prix une imprimante photo
- 2nd prix un appareil photo Instax

Le bulletin d'inscription et le règlement complet sont disponibles à l'accueil de la mairie, soit sur demande par mail

PORTRAIT : Vanessa Jarny - agent espace vert

Vanessa JARNY a rejoint l'équipe des agents techniques depuis le 19 janvier dernier. Elle est embauchée à temps plein aux côtés de Franck et Gilbert. Ses missions seront de développer les espaces verts, en passant par du désherbage, de la tonte, de l'entretien des massifs, du paillage, de la création ...

Elle a effectué une formation « Technicien Jardin espaces verts » à la maison familiale de La Ferrière. Puis pendant 3 ans, des remplacements dans différentes collectivités, en tant qu'agent des espaces verts, lui ont permis de se faire de l'expérience. Vous avez dû avoir l'occasion de la rencontrer dans la commune, merci de lui réserver un bon accueil.

Gilbert BOUCHER
Adjoint technique
espaces verts

Vanessa JARNY
Adjoint technique espaces
verts

Noémie THOREAU ALLAIN
Secrétaire de mairie



Franck MEUNIER
Adjoint technique
bâtiments

Emmanuelle ROUX
Adjoint
Administratif

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

Vanessa Jarny : « Auparavant, j'étais dans le commerce du vin, sur le plan professionnel je me trouvais trop renfermée ! J'ai eu ce besoin de m'échapper vers la nature.

J'aime le contact avec la nature, le travail en extérieur !

Le poste d'agent en espace vert s'est imposé naturellement, c'est un métier qui se féminise et qui ne fait plus peur ! La polyvalence des tâches est motivante, par exemple en une seule journée nous pouvons faire du désherbage, de la plantation, des semis et de la tonte ! »

Pourquoi La Rabatelière ?

VJ : « C'est une petite commune et dans ces structures, le travail est plus diversifié.

La Rabatelière est une belle commune avec un patrimoine très riche.

De plus ce que j'apprécie, ce sont les nombreuses variétés de végétaux que l'on y trouve, mises en place par Gilbert, on ne voit pas ça partout, cette diversification est très enrichissante. »

Est-ce que des formations sont prévues ?

VJ : « Oui, pour être opérationnelle et avoir une meilleure efficacité, il me faut : Une autorisation de conduite engins de chantier, une formation SST, une formation sur le phytosanitaire, et une formation d'intégration dans la fonction publique. »

Ton ressenti depuis ton arrivée ?

VJ : « Gilbert et Franck m'ont bien accueilli au sein du service.

Avec Gilbert, nous travaillons en binôme, nous avons la même passion des végétaux et Franck me montre l'utilisation et l'entretien du matériel.

Il y a une réelle convivialité entre agents techniques et administratifs ainsi qu'avec les élus. »



A cette occasion, Franck a réalisé l'aménagement du vestiaire. Carrelage, faïence peinte. Dans la continuité des travaux en régie, un local vélo a été réalisé au centre périscolaire et des travaux de rénovation ont été engagés à la mairie.

GEM La Sérénité

Vous accompagnez vers du « mieux être », voilà le travail de Julie.

Diplômée d'état d'éducatrice spécialisée, Julie CAUX soutenait les familles dans leur parentalité sur le département de la Vendée.

En 2020 elle choisit de créer son entreprise. Implantée à la Rabatelière, mais intervenant sur le Haut bocage, Julie met ses compétences à disposition des personnes pour les mener vers un « mieux être ».

Ses expériences passées lui ont permis d'affiner la prise en charge en l'orientant autour de 3 axes : La personne, La Famille, et L'environnement : « *L'accompagnement éducatif prend en compte « la famille » . Or si la personne est préoccupée, il lui est difficile d'avancer sur le dispositif proposé, d'où la nécessité de le coupler à un accompagnement individuel, pour que chacun puisse s'épanouir, et avancer* ».

Ainsi, en plus de sa formation professionnelle d'éducatrice spécialisée, Julie a développé ses prédispositions à l'énergétique, le magnétisme, qu'elle a complétées par une formation de géobiologie (travail sur les énergies des lieux via les sources, failles, mémoires ... qui viennent perturber le vivant).

Elle a concrétisé ce projet en créant « GEM la sérénité », et vous accompagne aujourd'hui vers du « mieux être » personnel via le magnétisme, familial par le travail éducatif et environnemental grâce à la géobiologie.

Pour toute demande d'information, ou pour prendre rendez-vous, vous pouvez la contacter au 06.52.86.04.24



CIAS : Prévention seniors

DANS ST-FULGENT LES ESSARTS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CIAS
Prévention Seniors

Lucie HUCHET
Chargée de Prévention Seniors
Tél. 06 73 71 94 65
ciasfulgentessarts.prevention@orange.fr

Action sociale
PRÉVENTION SENIORS



Bonjour à vous tous,

le 2 avril 2021

J'espère que vous allez bien ...

sans trop d'angoisses « *les Seniors sont vulnérables !!!!* » dit-on ,

sans trop d'ennui voire de solitude : « *arrêt de toutes les activités non professionnelles !!!* » ,

sans trop de culpabilité quand vous lisez cela « *des jeunes qui se "sentent sacrifiés" pour protéger les aînés* »

malgré peut-être un manque de considération, d'utilité « *arrêt de la vie associative, plus de responsabilités !!!* » ,

et peut-être aussi ce ressenti d'être « *en faute* » quand vous vous autorisez quelques activités ...

Tenez bon même s'il faut encore être patient, surtout gardez votre énergie, entretenez la pour pouvoir être prêt à repartir dès que ce sera possible, être prêt à reprendre vos activités.

Et bien sûr si vous êtes en difficulté contactez votre mairie qui saura vous orienter, A très bientôt, Lucie HUCHET

Les activités collectives de prévention de l'AGENDA DES SENIORS » sont reportées et non annulées.

La reprise dans ce contexte sanitaire sera peut-être facilitée par le fait que celles-ci ne se réalisent qu'en petits groupes (???) . **A ce jour nous disons peut-être ... mai ??**

ECOLE NOTRE DAME DE LA SALETTE

Rencontre magique et inoubliable avec Yannick Bestaven !

Mardi 9 mars 2021, c'est avec une joie immense que nous avons accueilli notre champion : Yannick BESTAVEN !

Il a répondu, en deux temps, aux questions préparées par les enfants :

- Est-ce que tu t'es senti découragé par moment ? Est-ce que tu as eu peur ? Pourquoi as-tu souhaité participer au Vendée Globe ? Depuis quel âge fais-tu du bateau ? Qu'est-ce qui t'a donné envie de naviguer ? Qu'est-ce que tu as senti lorsque tu as gagné alors que tu n'avais pas franchi la ligne en premier ? Veux-tu refaire un autre Vendée Globe ?
- Quels animaux marins as-tu rencontrés ? Comment mangeais-tu ? Comment tu te lavais ?
- As-tu mangé du chocolat et une galette des rois ? Avais-tu des cadeaux cachés pour Noël ?
- ... (et bien d'autres questions !)



Le skipper a su répondre aux questions en toute simplicité, en étant très adapté aux enfants, tant par son vocabulaire que par son attitude.

Aussi, Yannick a signé un autographe pour chaque classe ! Des enfants lui ont donné quelques cadeaux !

Merci à lui et à toute l'équipe de Maître Coq de nous avoir fait vivre ces moments inoubliables... Belles émotions !

L'équipe enseignante de l'Ecole Notre Dame de la Salette



TENNIS CLUB ESSARTAIS

Le Tennis club des Essarts La Rabatieliere a un effectif de 250 licenciés qui viennent d'une dizaine de communes. Ce club est le 4ème en licenciés en Vendée. Il y a 2 enseignants diplômés qui donnent des cours aux enfants et aux adultes d'initiation et de perfectionnement au tennis et au Padel toutes les semaines en raison de la crise sanitaire sur les cours extérieurs de tennis et de Padel.

Les 72 élèves de l'école primaire de La Rabatieliere ont bénéficié de 2 jours de formation au tennis les mardi 4 et 11 Mai par les 2 moniteurs aidés de bénévoles du club.

La municipalité envisage de récupérer les courts extérieurs pour les transformer en terrain constructible en contre partie le club demande la construction d'un terrain de Padel dans l'enceinte du complexe sportif. Le club envisage de faire une antenne à la Rabatieliere pour lancer des courts de formation au tennis dans la salle omnisport et de Padel pour tous enfants et les adultes de la Rabatieliere et des communes environnantes .

Toutes les personnes intéressées pour des cours ou simplement pour jouer peuvent demander des renseignements auprès du président du club Mr Hubert Mercier tel port 06 64 62 46 77 ou votre correspondant local Jacques Banchereau tel port 06 25 90 42 58



Football : FCCR

Suite à la décision d'arrêter les compétitions amateurs, le club du FCCR (Football Club Chavagnes La Rabatieliere) se focalise sur la préparation de la saison prochaine. En effet, le club continue de travailler et maintient les entrainements pour l'ensemble des catégories. Dans le cadre de l'opération Balle au pied (éveil au football) du district de Vendée, nous intervenons à l'école Notre Dame de la Salette initiée par l'équipe pédagogique. Le bureau a maintenu sa confiance aux coachs seniors ainsi qu'à tous les éducateurs des équipes de jeunes qui restent motivés malgré la situation. L'esprit club et la cohésion de tous ses membres nous permettent de repartir avec 4 équipes seniors la saison prochaine.

Nouvel arrivant sur la commune de La Rabatieliere ou Chavagnes-en-Paillers, vous désirez vous intégrer par le biais de l'associatif ou le sport, n'hésitez pas à nous contacter.

Le FCCR, club familial et dynamique, est prêt à vous accueillir en tant que joueur, éducateur, dirigeant ou bénévole pour passer d'agréables moments de convivialité. L'association est également à la recherche de nouveaux partenaires, merci à ceux qui nous font confiance.

Philippe Guichet (président - 06 08 78 80 23) et Yoann Vion (entraîneur principal - 06 23 17 51 34) restent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Le bureau – Football Club Chavagnes La Rabatieliere (230 licenciés)

Volley : FSCVB

Comme chaque année la Fraternelle St Charles Volley-ball recrute ! Homme ou femme, expérimenté(e) ou non, si vous avez envie de venir découvrir le volley n'hésitez pas à nous contacter sur les réseaux sociaux ou par mail (fscvb.larabateliere@gmail.com).

À très vite,

Le FSCVB

-BREAK THE LIMITS- REJOINS LE FSCVB

  fscvb la rabatieliere



LA BIBLIOTHEQUE



LA BIBLIOTHÈQUE DE
LA RABATELIÈRE

RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

*Se rendre utile, c'est facile !
Rejoignez-nous !*



CONTACT :

Mairie de La Rabatieliere, 3 rue de l'Étang

Tél. 02 51 42 22 01

contact@larabateliere.fr

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque de La Rabatieliere recherche de nouveaux bénévoles pour assurer les permanences du mercredi et samedi matin de 10h30 à 12h30 afin d'accueillir le public, enregistrer les prêts, les retours et de renseigner les usagers. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, chaque bénévole s'investit selon ses possibilités.



Les Bambinous

Que deviennent les Bambinous ? Cette année 2020, si particulière pour tous, n' a pas épargné les

assistantes maternelles et les enfants accueillis.

Pas toujours simple d'appliquer un protocole sanitaire spécifique à l'accueil des tout petits. Mais professionnelles, parents et enfants ont dû s'adapter.

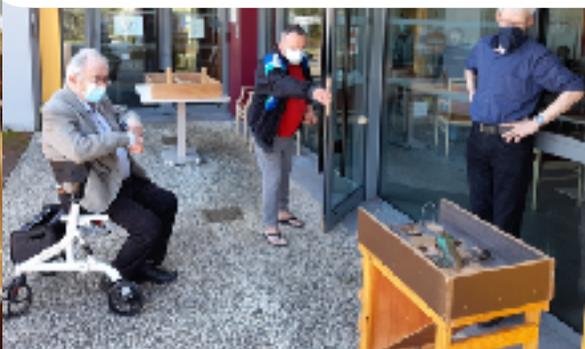
Et pour que tout le monde garde le sourire, malgré l'annulation de l'arbre de Noël, l'association a distribué 141 cadeaux aux petits accueillis.

L'assemblée générale s'est déroulée différemment le 18 Mars , en effet nous avons dû la faire par e-mail.

L'association vous souhaite une meilleure année que celle qui vient de se dérouler...prenez soin de vous.

Jessica Limousin

LA RÉSIDENCE DU PARC



Nous l'avions évoqué lors du dernier Rabastos...

Pendant les mois de janvier et février, les ateliers de musicothérapie ont animés les mardis de la résidence ! 11 résidents ont assidument participé à cette pratique musicale très appréciée de nos aînés et que nous espérons poursuivre très prochainement au sein de la maison de vie.

Les résidents ont également fait la connaissance de Maud et de ses jeux en bois.

« Les jeux de Maud » créés des moments de partage, d'apprentissages et de détente autour du jeu de la grenouille, du billard japonais, du bowling à main et tant d'autres encore.

Les jeux sont sélectionnés pour être adaptés avec des règles simples. Maud est présente pour expliquer, réadapter, accompagner et surtout faire partager une pause ludique, conviviale et chaleureuse. Aussi, depuis le début de cette année 2021, une discipline méconnue a fait son apparition dans les couloirs de la maison de vie : la magithérapie... L'idée est d'utiliser la magie en valorisant les grandes fonctions (perception, langage, mémoire, raisonnement...) et la psychomotricité des résidents.

Cet art peu commun, dispensé par un magicien professionnel, a pour principe de faire avec, faire faire et apprendre des tours de magie aux résidents. A l'issue des séances, chacun dispose du matériel nécessaire pour s'essayer aux tours enseignés et revenir lors de l'atelier suivant en apprendre de nouveaux...

Toutes ces animations peuvent être proposées aux résidents grâce au soutien financier de la la Conférence des Financeurs et de la CARSAT.

A l'occasion du carnaval, les résidents ont confectionné, avec l'aide de Viviane, des masques festifs et colorés et pour régaler les enfants du Conseil Municipal des bottereaux faits maison à déguster.

Dans le registre « petites douceurs pour garder le moral », en plus des bottereaux,

Colette et Marie-Anne ont quant à elles proposé des ateliers bricolage : pompons, papillons et décorations de pâques sur le thème du printemps colorent joyeusement les couloirs de la résidence.



Evènements à venir :

- Elections des membres représentants du Conseil de la Vie Sociale
- Ateliers jardinage (potager et bacs fleuris)
- Mise en place de jeux de mémoire grâce à l'intervention d'un professionnel
- Ateliers artistiques pour créer ensemble
- Et fort de leur succès, les résidents souhaitent renouveler les ateliers « Jouez c'est gagné ».



Un petit clin d'œil : joyeux anniversaire Viviane !!! A très bientôt. Anaëlle COUTAND, Responsable la Résidence du Parc





NUMEROS UTILES

Permanences pharmacies

3237

Médecin de garde en Vendée

116117

Urgences

15

Chirurgiens dentistes

week-ends et jours feries 10h/12h

02 51 46 28 83

Centre anti-poison

02 41 48 21 21

Cabinet infirmier

Séverine Chatelier -

07 85 55 29 44

1 rue de l'Etang - La Rabatelière

Permanence sans RDV de 7h30 à

7h45 du lundi au samedi

DON DU SANG - EFS

02 51 44 62 34

Centre Hospitalier Les Oudairies

85000 LA ROCHE / YON

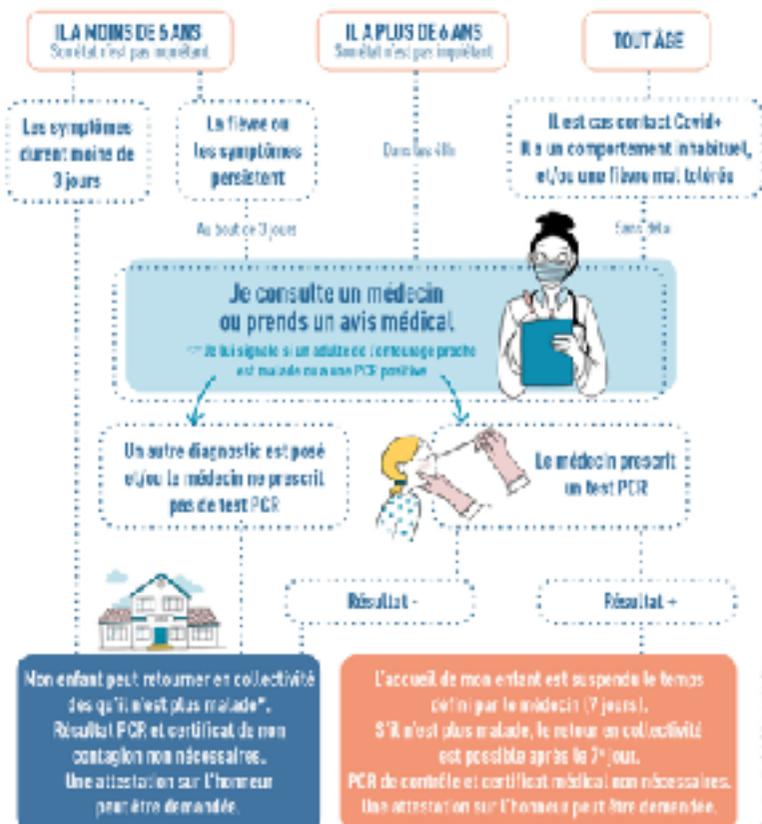
www.dondesang.efs.sante.fr

*Mercredi 26 Mai - Chavagnes
en Pailleurs
Salle Emeraude de 15h30 à 19h30*
*Vendredi 23 Juillet - ST Fulgent
Salle Polyvalente de 15h30 à 19h30*
*Lundi 27 Septembre - Chavagnes en
Pailleurs Salle Emeraude de 15h30 à
19h30*
*Lundi 19 Novembre - ST Fulgent
Salle polyvalente de 15h30 à 19h30*

MON ENFANT EST MALADE

(fièvre supérieure 38°, toux, diarrhée, vomissements...)

LA RÉGLE D'OR : Je ne le mets pas en collectivité



Infos pratiques

ENFANCE

Ecole Notre Dame de La Salette

9 bis rue du Couvent

La Rabatelière - 02 51 42 23 25

larabateliere-nddlaalette.fr

Accueil péri-scolaire et de loisirs

«Les P'tits loups»

Rue du Parc

La Rabatelière - 02 44 40 71 54

petits.loups.larabateliere85@outlook.fr

COMMERCE ET SERVICES

Bar Tabac Journaux Dépôt de pains

Chez Martine 18 rue de Parc

La Rabatelière - 02 51 42 22 38

Epicierie

Panier Sympa rue de Parc

La Rabatelière - 02 72 69 00 83

Poissonnier

L'Epicierie de la Cop' Vincent - 06 48 13 85 72

Le mercredi en tournée sur la commune

Coiffeur

Salon Mèche en l'Hair 3 rue de Parc

La Rabatelière - 02 51 98 61 50

Réel

Service accompagnement emploi

www.reel-ges.fr - 02 51 46 48 38

Solidarité transport

Président de l'association

Patrick Morisset 06 12 54 81 41

Info en mairie 02 51 42 22 01

Aide à domicile ADMR

4 place des Arcades

85250 Chavagnes en Paillers - 02 52 61 47 46

paysdestfulgent@admr.org

Permanence : le mardi de 9h/12h

HORAIRES DECHETERIE

Chavagnes en Paillers

Lundi 10h/12h - 14h/18h

Mardi et vendredi 14h/18h

Mercredi et samedi 9h/12h - 14h/18h

Saint Fulgent

Lundi 10h/12h - 14h/18h

Mercredi et samedi 9h/12h - 14h/18h

Jeudi et vendredi 14h/18h

environnement@ccfulgent-essarts.fr 02 51 42 79 31
Se munir de votre carte de déchèterie, elle vous servira également pour récupérer les sacs jaunes à la mairie

Bibliothèque

Rue de la petite Maine

mediatheque@ccfulgent-essarts.fr

Mercredi et samedi de 10h30/12h30

Comité des fêtes - 06 73 17 17 79

comitedesfeteslarabateliere@gmail.com

Correspondant Ouest France

Cossais Joël - 06 73 74 74 40

joel.cossais@orange.fr

URBANISME

ComCom St Fulgent Les Essarts

02 51 43 81 61

Prise de rendez-vous obligatoire pour toutes questions relatives à l'urbanisme, les aides à l'habitat, l'environnement, l'assainissement...

8h30/12h30 - 13h30/17h30

(vendredi fermeture 16h30)